



Colloque

L'obsolescence programmée du juge ?

Justice judiciaire, justice amiable, justice numérique

Sous la direction scientifique de Soraya AMRANI-MEKKI, professeure agrégée à l'Université Paris Nanterre, directrice de l'axe justice judiciaire, amiable et numérique du Centre de droit civil des affaires et du contentieux.

Vendredi 5 octobre 2018 - 9h à 18h - ENM Paris - Grand amphithéâtre



Le projet de loi de programmation sur la justice s'inscrit dans une dynamique en faveur d'une justice tout à la fois résolument tournée vers le numérique mais également l'amiable, ce qui ne sera pas sans conséquences sur l'office du juge. Le colloque se propose donc, à travers trois tables rondes, de présenter les évolutions de la structuration du procès civil au prisme de cette double consécration, d'appréhender l'influence du numérique sur les pratiques judiciaires, et de réfléchir à l'office du juge face à ces évolutions : obsolescence ou renouveau ?

9h15 : Accueil des participants

9h30 : L'obsolescence programmée du juge ? Propos introductifs

Soraya AMRANI-MEKKI, professeure agrégée à l'Université Paris Nanterre, directrice de l'axe justice judiciaire, amiable et numérique du Centre de droit civil des affaires et du contentieux

10h00 : Justice judiciaire et justice amiable

Modérateur : Boris BERNABE, professeur d'histoire du droit à l'Université Paris-Sud
Stéphane NOËL, président du tribunal de grande instance de Créteil

Carine DENOIT-BENTEUX, avocate au barreau de Paris, membre de la commission des textes du Conseil national des barreaux

Jean-Claude JACOB, notaire à Amboise, chargé par le Conseil supérieur du notariat de la coordination des centres de médiations notariaux

12h30 : Déjeuner libre

14h00 : Justice judiciaire et justice numérique

Modérateur : Nicolas MOLFESSIS, professeur de droit privé à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas

Edith THEVENET, directrice des services de greffe, chargée de mission du programme procédure pénale numérique

Stéphane HARDOUIN, secrétaire général adjoint du ministère de la Justice

Louis DEGOS, avocat au barreau de Paris, associé/gérant chez K&L Gates

15h30 : Justice numérique et justice amiable

Modérateur : Yannick MENECEUR, magistrat détaché, conseiller en intelligence artificielle au conseil de l'Europe

Sophie SONTAG, maître de conférences à l'Université Paris Nanterre

Charlotte PAVILLON, professeur de droit privé à l'Université de Groninger (Pays-Bas)

Thomas SAINT-AUBIN, directeur général de Seraphin.legal et président du consortium ejustice

17h00 : La renaissance du juge ?

Thomas ANDRIEU, Directeur des Affaires Civiles et du Sceau

17h15 : Observations conclusives

Olivier LEURENT, directeur de l'École nationale de la magistrature





ENM
ÉCOLE NATIONALE
de la MAGISTRATURE

École nationale de la magistrature
8, rue Chanoinesse 75004 Paris
01 44 41 88 20
www.enm.fr



**Université
Paris Nanterre**

Université de Nanterre
U.F.R. de Droit et Science politique
200, Avenue de la République
92000 Nanterre



Cedrace
Centre de droit civil des affaires
et du contentieux économique

Centre de droit civil des affaires
et du contentieux économique
Université de Nanterre
U.F.R. de Droit et Science politique
200, Avenue de la République
92000 Nanterre



LexisNexis®

LexisNexis®
141, rue de Javel
75015 Paris
www.lexisnexis.fr